



---

# CONDITIONS LÉGALES

---

## Date limite d'inscription

Il n'y a aucune date limite d'inscription et aucun frais supplémentaire pour une inscription durant l'été. Après 15h le jeudi, vous devez appeler au Centre pour une inscription la semaine suivante au camp ou à un des services.

## Politique de rabais / Camp de jour Plein Air Fatima

Rabais famille : 12 \$ de rabais pour le 2e enfant et les suivants d'une même famille inscrit au même moment. L'enfant qui est inscrit au plus grand nombre de semaines est considéré le premier enfant.

Rabais deux services optionnels : 10 \$ de rabais s'applique à l'achat de deux services optionnels au même moment (service de garde et/ou repas). Ce dernier ne s'applique pas aux services à la journée.

Rabais résidents N-D-de-l'Île-Perrot : 52 \$ de rabais par semaine par enfants applicable sur tous les programmes.

## Modalités de paiements 2024

*Par internet seulement via le site internet du Centre (interface d'inscription propulsée par Amilia):*

1. Frais d'inscription de 20 \$/enfant (une économie de 10\$/enfant);
2. Option de paiement #1 : Payable en entier en un seul versement par carte de crédit (Visa/Mastercard);
3. Option de paiement #2 : Payable en plusieurs versements par carte de crédit (Visa/Mastercard).(40% à l'inscription + le solde réparti en versements égaux payables le 19<sup>e</sup> jour de chaque mois de février à juin 2024).

Il n'y a pas d'inscription au comptoir puisque les bureaux administratifs sont fermés au public.

## Chèque sans provision ou paiement préautorisé refusé



2463, boul. Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, QC J7W 2K7 info@pleinairfatima.ca t.514 453-7600

PLEINAIRFATIMA.CA



---

# CONDITIONS LÉGALES

---

Dans tous les cas des frais de 20 \$ seront exigés.

## Frais de retard

Tout retard lors de la cueillette de votre enfant en fin de journée entraînera **des frais de 5,00 \$ par tranche de 15 minutes de retard**. Ces frais seront automatiquement facturés à votre compte Amilia.

Toute arrivée hâtive de votre enfant le matin, s'il n'est pas inscrit au service de garde, entraînera **des frais de 5,00 \$ par tranche de 15 minutes**. Ces frais seront automatiquement facturés à votre compte Amilia.

## Modification de l'inscription

Aucun frais pour une ou des modifications à votre inscription.

## Confirmation d'inscription et compléments d'information à l'inscription téléchargeables

La facture payée est la confirmation d'inscription. Vous avez la responsabilité de télécharger les documents supplémentaires sur notre site Internet du camp sélectionné.

## Politique de remboursement

En cas d'annulation avant la prestation du service, **des frais de gestion du dossier de 20 \$ par semaine, par campeur seront conservés**. Après le début de la prestation du service, il n'y aura aucun remboursement.

Pendant un séjour, en cas de maladie ou d'accident (billet du médecin obligatoire) les journées et services perdus seront remboursés au prorata.

Les frais engagés seront remboursés en totalité si l'activité est annulée par le Centre.

Les frais d'inscription sont non remboursables.

## Liste d'attente



2463, boul. Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, QC J7W 2K7 info@pleinairfatima.ca t.514 453-7600

PLEINAIRFATIMA.CA



---

# CONDITIONS LÉGALES

---

Lorsqu'un groupe est complet, vous serez en mesure d'inscrire votre enfant sur une liste d'attente. Dès qu'une place se libérera, vous recevrez un courriel de Amilia pour vous aviser. Vous aurez un court délai pour prendre une décision et aucun frais supplémentaire ne vous sera facturé sauf la différence du coût ( $\pm$ ) si votre enfant est déjà inscrit à un autre programme pour la même semaine. Une fois inscrit, vous devez nous aviser si vous voulez annuler son inscription pour un autre programme.

## **Renvoi d'un campeur**

La direction du camp se réserve le droit de retourner un campeur si sa conduite est jugée inacceptable, et ce pour le meilleur intérêt du camp et du campeur. Dans ce cas, le remboursement sera émis en fonction du nombre de jours utilisés, moins les frais d'inscription. Vous pouvez consulter le code de vie du campeur situé dans la marge de gauche du camp sélectionné.

## **Utilisation abusive des équipements et infrastructures**

La direction du camp se réserve le droit de facturer aux parents du participant fautif des frais de remplacement et/ou de réparation pour toute utilisation abusive de ses équipements et/ou de ses infrastructures.

## **Effets personnels**

La direction du camp n'assume pas la responsabilité des effets personnels perdus ou endommagés. Toutefois, nous rassemblons les items retrouvés en un seul endroit où vous pouvez les récupérer.

## **Transport d'urgence**

En cas de transport d'urgence vers un établissement de soins de santé, les frais sont assumés par les parents du participant.

